



L'échec de la politique gouvernementale est donc patent. Il se double d'un durcissement de l'accès aux soins, de restrictions à répétition des crédits d'action sociale et de lutte contre les exclusions. »

Le maire a ensuite dépeint la situation tout aussi critique en matière de logement. « Notre pays connaît une crise du logement qualifiée de « sans précédent » par la fondation Abbé-Pierre dans son rapport annuel 2006. La pénurie est évaluée à environ 900 000 logements. Bon nombre de logements construits, que l'on retrouve dans les statistiques nationales, sont en inadéquation complète avec les besoins. (...) À Noisiel, bien que nous dépassions les 40 % de logements sociaux locatifs, nous venons d'atteindre le triste record de 500 demandes en attente. **La création d'un droit au logement, opposable juridiquement, peut sembler une bonne chose, mais ce nouveau droit sera inefficace si la pénurie**



perdre. Par ailleurs, la crise du logement s'est étendue à l'accession à la propriété. L'envolée des prix du foncier et de l'immobilier empêche nombre de jeunes ménages d'acquiescer un logement, même avec des prêts sur trente ans. »

Faisant référence à la **recrudescence des vols avec violence qu'a connue Noisiel**, comme d'autres communes ces derniers mois, **le maire n'a pas manqué de dénoncer la politique du gouvernement en matière de sécurité.** « Les statistiques avancées par le ministre de l'Intérieur ne trompent personne, a-t-il affirmé. (...) Il faut d'ailleurs que vous sachiez, car l'information est rarement diffusée, que le nombre de fonctionnaires de police dans tous les commissariats de France n'a cru que de 2 % depuis quatre ans, alors que dans le même temps les effectifs des compagnies de CRS augmentaient de 12 %. L'abandon de la police de proximité est une faute, car elle permettait de construire des rapports de confiance avec l'ensemble de la population, indispensables pour bâtir une véritable politique de sécurité. »

Se tournant vers des perspectives plus positives, le maire a rappelé que « *quelles que soient les vicissitudes de la politique nationale, localement (...), son équipe*



La cérémonie des vœux a été animée cette année encore par des associations locales : en ouverture les danseuses de l'association Selepak Khmer et en clôture les sportifs de l'association Team Cascade avec une spectaculaire démonstration de kata artistique.

s'appliquait à saisir « *toutes les opportunités* » et s'inscrivait « *dans tous les dispositifs* » pouvant permettre d'atteindre ses objectifs « *pour mieux vivre à Noisiel* ».

Le maire a ainsi présenté **les grands projets qui marqueront la vie de la commune cette année : l'aménagement de la Maison de l'Enfance et de la Famille** dont la première pierre a été posée fin novembre dernier (ndlr : voir article en pages intérieures) ; **les travaux de ravalement d'immeubles au Lizard dans le cadre du Plan de sauvegarde ; la poursuite de l'aménagement du quartier de la Ferme-du-Buisson**, avec la livraison de la résidence étudiante et d'un premier programme immobilier à l'automne. Il a aussi confirmé les études pour le **réaménagement de la place Émile-Menier, la mise en place d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et d'un musée** dans le bâtiment dit des anciens réfectoires.

Enfin, il a annoncé la réalisation d'une **étude thermographique aérienne** en vue d'aider la Ville et les administrés à réaliser des économies d'énergie.

Des projets qui se concrétiseront grâce à **toute l'équipe des élus** que le maire a tenu à remercier chaleureusement pour son action soutenue, sans oublier le travail des fonctionnaires municipaux à travers leurs multiples métiers.

Comme le veut la tradition, le maire a profité de cette cérémonie officielle pour honorer quatre acteurs de la vie locale en leur remettant la **Médaille de la Ville.**

Une belle façon de rappeler que chacun par ses actions quotidiennes au service des autres, par son engagement, peut contribuer au développement et au rayonnement de la commune.



Posant aux côtés des élus, les quatre Noisiéliens médaillés de la Ville : **Nicole Berthé**, successivement directrice des écoles maternelles des Totems, de l'allée-des-Bois et de la Ferme-du-Buisson de 1983 à 2006 ; **Marguerite Pernot**, présidente des parents d'élèves FCPE à l'école de la Ferme du Buisson, co-fondatrice puis administratrice de la Maison pour Tous de la Ferme du Buisson et membre actif au sein de l'association Connaissance du Val-Maubuée depuis plus de vingt ans ; **Marcel Hillou**, membre de l'association Vlan depuis 1977, en charge des décors pour les galas de danse et responsable depuis 1994 de la chorale Croqu'Notes ; **Angélique Spincer**, handballeuse de l'équipe de France féminine récemment médaillée de Bronze au Championnat d'Europe 2006 en Suède, 12^e au Championnat du Monde en Russie en 2005, 4^e aux Jeux méditerranéens 2005 à Alméria et 5^e au Championnat d'Europe Juniors 2004.

Pratique

Païement des prestations municipales : optez pour le prélèvement automatique

La Ville confirme ses efforts de modernisation des modes de règlement des prestations municipales. Après l'installation en octobre dernier de terminaux électroniques pour le paiement en carte bancaire dans les services municipaux, elle vient de mettre en place depuis le 1^{er} janvier dernier le prélèvement automatique.

Ce nouveau dispositif concerne **le règlement des prestations de restauration scolaire, études dirigées, crèches collective et familiale.**

Pour en bénéficier il suffit de remplir, signer le **formulaire de demande d'adhésion au prélèvement** automatique et l'autorisation de prélèvement fournis par les services municipaux ou de les télécharger sur le site internet www.ville-noisiel.fr

Ces documents seront à retourner aux services municipaux concernés (Éducation et Petite enfance), accompagnés d'un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP), qui sera adressé à l'établissement bancaire chargé du prélèvement.



Sécurité

Avec la nouvelle commissaire, Noisiel devient siège de district de police

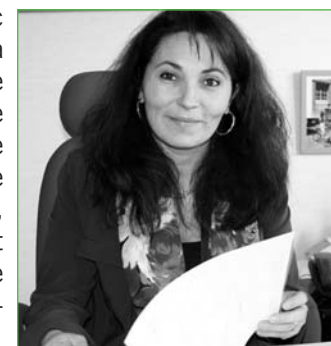
Deux événements ont marqué la vie du commissariat de Noisiel ces dernières semaines... Le remplacement tout d'abord, depuis début septembre, du commissaire Eric Heip par Madame la commissaire Natacha Merrien.

Dès le 1^{er} janvier ensuite, le commissariat de Noisiel était officiellement désigné siège

du district de Torcy, avec comme mission pour la commissaire Merrien, de coordonner les actions de police sur le vaste territoire des circonscriptions de Noisiel, Chessy, Chelles, Lagny-sur-Marne (auparavant rattachées à Meaux) et de Pontault-Combault (jusqu'à rattachée à Melun).

Avec un effectif global de

150 agents (que d'aucuns s'accorderont à trouver très insuffisant pour une population de 90 000 habitants), la circonscription de Noisiel intéressait tout particulièrement cette jeune et dynamique fonctionnaire de 35 ans qui ne cache pas son attachement pour la Seine-et-Marne. Avant d'être mutée à Brunoy en 2001, elle



Natacha Merrien.

y avait en effet exercé, en 1996 à Mitry-Mory pour débiter sa carrière, puis à Melun en 1999, « *Je trouve que ces communes et ce département sont un bon compromis entre vie urbaine et vie rurale* », ajoute-t-elle en pensant aussi à la vie de famille avec ses deux enfants.

À peine quatre mois après son arrivée, elle accueille

donc l'annonce de sa promotion à la tête du district de Torcy avec satisfaction mais humilité, consciente des responsabilités nouvelles et des difficultés qui lui incombent désormais.

Car le Nord Seine-et-Marne et toutes les communes longeant la ligne de RER A dont Noisiel, demeurent en effet particulièrement touchées par la délinquance ; une délinquance s'exprimant par des actes volontaires et de grande violence.

« *Toute la difficulté de notre travail réside dans le fait que cette délinquance est le fruit de jeunes auteurs sur lesquels les prises judiciaires sont limitées*, explique la commissaire Merrien. D'où l'incompréhension légitime des victimes et la nécessité toujours plus grande pour nous policiers d'accueillir, d'écouter et de prendre en charge ces victimes ».

Citoyenneté

Recensement de la population

Le recensement de la population se poursuit **jusqu'au 24 février prochain.** Cette enquête annuelle étant partielle le depuis 2004 pour les communes de plus de 10 000 habitants, seulement 8 % des foyers noisiéliens sont concernés.

Si vous faites partie de l'échantillon retenu, un agent recenseur identifiable grâce à sa carte officielle tricolore, a déposé ou déposera à votre domicile les notices explicatives et les questionnaires dont les réponses restent confidentielles.

Il conviendra avec vous du jour où il pourra reprendre les documents complétés et vous proposera de vous aider à les remplir si besoin.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier ces documents remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les déposer directement dans l'urne prévue à cet effet en mairie.

La municipalité tient à remercier les

Noisiéliens qui participent cette année à cette enquête, puisqu'à terme, conjuguée aux autres sondages partiels, elle permettra d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins réels (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Les résultats finaux ne seront connus qu'en janvier 2009.

Pour toute question, contacter la mairie au 01 60 37 73 73.

